

Déclaration universelle des droits de l'homme
Président Noël Kinsella, Ph.D., S.T.D.

Le 10 décembre 2006 marque le cinquante-huitième anniversaire de l'adoption unanime de la Déclaration universelle des droits de l'homme par l'Organisation des Nations Unies. Pour cette raison, l'ONU a fait du 10 décembre la « Journée des droits de l'homme ».

Tous les Canadiens devraient être fiers de John Peters Humphrey, l'homme qui a rédigé la première version de la Déclaration universelle. Je suis ravi de signaler que ma province natale, le Nouveau-Brunswick, a joué un rôle dans l'élaboration de ce texte modèle sur les droits de la personne.

John Peters Humphrey est né à Rothsay, au Nouveau-Brunswick, et a été diplômé des universités Mount Allison et McGill. Il est par la suite devenu professeur et doyen de la Faculté de droit de l'Université McGill. Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, il s'est vu assigner la tâche monumentale d'établir la Division des droits de l'homme de l'ONU. À la lumière des atrocités commises pendant la guerre, il a commencé à ébaucher un ensemble de règles internationales pour la protection de tous les êtres humains.

M. Humphrey a travaillé en étroite collaboration avec la présidente de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, Eleanor Roosevelt. Sa vision d'une déclaration universelle s'est réalisée à peine plus d'un an après la rédaction de la première ébauche.

M^{me} Roosevelt a affirmé, à l'appui de la Déclaration universelle : « Le destin des droits de l'homme est entre les mains de tous les citoyens de toutes les communautés. »

Ici, au Canada, nous avons un profond respect pour la Déclaration universelle. En font foi les travaux des différentes commissions provinciales des droits de la personne et la Charte des droits et libertés, qui a consacré ces valeurs fondamentales en droit canadien.

Comme l'énonce le préambule, la Déclaration universelle représente « l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés ». Tous les Canadiens partagent ces valeurs, qui ont été réitérées dernièrement par le premier ministre Harper durant sa visite au Vietnam.

Je vous demanderais de vous joindre à moi pour souligner cet important anniversaire et le rôle prépondérant que beaucoup de Canadiens ont joué dans les efforts pour faire triompher la cause des droits de la personne sur la planète.